



Fiche programme Agent de Loisirs

Préparation et professionnalisation

Durée : 540 heures préparation et 1255 heures professionnalisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir les connaissances et compétences pour exercer le métier d'Agent de Loisirs telles que :
- Accueillir, informer et orienter les visiteurs sur un site de loisirs
- Promouvoir des attractions, spectacles, animations et événements auprès d'un public
- Contribuer au bon déroulement des attractions, spectacles, animations et événements.
- -Contribuer à la gestion des points de vente

PUBLIC VISE :

Demandeurs d'emploi

Personnes souhaitant évoluer dans les métiers du tourisme

PREREQUIS :

Maîtrise des savoirs de base

Bonne expression orale

Attestation de compétences

Préparation : 400 heures Centre (+ 140 heures Entreprise)

CONTENU DE FORMATION :

Module : Remise à niveau les savoirs et les compétences de base indispensables

Compétences écrites et orales

Compétences numériques de base

Remise à niveau en langues

Module : Adopter la posture professionnelle et atteindre les compétences techniques

Découverte des métiers et enjeux d'une filière

Ateliers professionnels et mises en situation

Module : Préparer l'apprenant aux exigences du marché

Développement personnel et Soft Skills

Techniques de Recherche d'Emploi et Insertion Professionnelle

D.E.F.I. (Dispositifs d'Éducation de Formation et d'Insertion)

26 Rue du Centre, local n°5, Résidence Canopée 2, Beauséjour 97438 Ste Marie

SIRET 82911867800012 / APE : 8559A / NDA : 04973104197

Tel : 0262 618 518



Professionalisation : 1 015 heures Centre (+ 240 heures Entreprise)

CONTENU DE FORMATION :

Accueillir, informer et orienter les visiteurs sur un site de loisirs

Promouvoir des attractions, spectacles, animations et événements auprès d'un public

Stage

Langue et options culturelles

Contribuer à la gestion des points de vente

Contribuer au bon déroulement des attractions, spectacles, animations et événements

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

ASPECTS ADMINISTRATIFS :

Fiche de renseignements à compléter, contrat à signer en amont de formation, émargements

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Tous statuts, soumis à inscription et financement

Évaluation des prérequis

Selon planning de DEFI FORMATION

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

Accessibilité aux PMR

Autres handicaps, nous contacter pour mise en place d'une session aménagée.

DATES PREVISIONNELLES : 22/01/2026 au 22/05/2026

HORAIRE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00

LIEU : Bras-Panon

CONTACTS :

Mme Nicaise RAMASSAMY,

Directrice : nr@defiformation.re

Mme Mélika MOULAMAN

Coordinatrice Générale mmoulaman@defiformation.re

0262 618 518

0692 44 14 82

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS MOBILISES :

Tableau numérique, paperboard, connexion internet et PC.

MÉTHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

Méthode active (mise en situation, simulation, exercices oraux, analyse autonome de documents)

Méthodes interrogatives (tests, QCM)

Méthode affirmative (cours, explication) et démonstrative (exercices d'application et d'entraînement)

MODALITES D'EVALUATION :

Tout au long de la formation

Évaluations formatives et sommatives réalisées à l'aide de grilles critériées (dont EPCF)

Session de validation.

L'attestation de compétence est délivrée sur la base de :

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

D.E.F.I. (Dispositifs d'Éducation Formation et d'Insertion)

26 Rue du Centre, local n°5, Résidence Canopée 2, Beauséjour 97438 Ste Marie

SIRET 82911867800012 / APE : 8559A / NDA : 04973104197

Tel : 0262 618 518



NOS RÉSULTATS AUX PRÉCEDENTES SESSIONS :

Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels (ratio obtention / présents à l'examen) : NR

Le taux de poursuite d'études : NR

Le taux d'interruption en cours de formation : NR

Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées : NR

Le taux de rupture de contrat d'apprentissage : NR

Effectif : sans objet

Taux de satisfaction stagiaires : sans objet

Taux de satisfaction entreprise : sans objet